

Le point sur...

Nos positions et notre action
sur les dossiers d'actualité

Carrière et métier

HORS SOL...

Ouvrir les internats les jours fériés en raison de la grève SNCF ? Dans un département, un DASEN a relayé, très tardivement en plus, cette demande incongrue suite à une réunion avec le préfet. Le SNPDEN académique a immédiatement réagi à cette demande. Pour répondre à une telle demande, dans l'hypothèse où on accepterait de le faire, il faudrait être prévenu à temps et non pas trois jours avant et surtout disposer des personnels de surveillance et de restauration... Bien sûr, rien n'était prévu pour nous aider.

ENGAGÉS, OUI !
TAILLABLES ET
CORVÉABLES
À MERCI, NON !

Dans une veine quasi identique, les collègues ont été destinataires d'une demande de mise en place de stages de réussite pour les élèves de 3^e durant les vacances de printemps et d'été. Bonne idée, déjà en place dans un certain nombre d'établissements, et

à laquelle nous sommes favorables. Toutes les académies n'ont pas relayé cette demande nationale de façon pressante, mais certains DASEN ont cru bon de faire du zèle, parfois dans des départements qui étaient en congés le soir même !

Les SNPDEN académiques ont fait savoir que cette demande ne devait être considérée que comme ce qu'elle est, c'est-à-dire un souhait, mais rien de plus.

Si l'on peut comprendre les bons sentiments à l'origine de cette idée, il faut rappeler que les personnels de direction ne sont pas les « couteaux suisses » de la société !

Si beaucoup trop de nos collègues sont actuellement en souffrance, c'est souvent en raison de ce type d'injonctions débridées sans aucune notion du monde réel.

Adhérer au SNPDEN, c'est aussi être ensemble quand il faut dire NON à de telles incongruités !



Florence DELANNOY
Secrétaire nationale Communication

Pédagogie

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION : 29 AMENDEMENTS DU SNPDEN ONT ÉTÉ RETENUS !

Le SNPDEN, au sein de l'UNSA-Éducation, fidèle à son rôle de force de proposition, a porté ses amendements et s'est refusé aux outrances qui consistent à être contre tout tant qu'il est possible de faire évoluer les textes dans le bon sens.

Le SNPDEN, seul représentant des personnels de direction au sein de cette instance, est ainsi toujours très attentif aux détails de l'écriture de textes (cf. LDD 811) qui pèseront sur notre quotidien.

Il a agi, en particulier, afin de :

- sécuriser la marge des établissements et obtenir le retour du terme « abondée par le recteur » (obtenu par le SNPDEN en 2009) qu'il était projeté de remplacer par « modifiée par le recteur ». Ceci aurait marqué un bond de dix ans en arrière, et c'est une « ligne rouge » pour nous.
- veiller à ce que la réforme se fasse à volume horaire constant ;

- obtenir le financement explicite de tout ce qui est inscrit à l'emploi du temps de l'élève, afin que la marge de manœuvre ne soit pas préemptée par une ribambelle d'activités et d'obligations.

Lors du CSE qui a débattu le 12 avril de la réforme du lycée général et technologique, 32 amendements du SNPDEN ont été examinés dont certains essentiels (voir *la lettre de direction* n° 821).

Au final, 29 de ces 32 amendements ont été intégrés dans les textes (23 directement et 6 indirectement par de nouvelles formulations).

Le SNPDEN a ainsi obtenu gain de cause sur quatre points fondamentaux :

- au sujet de la marge, le terme « abondée par le recteur » a été rétabli ;
- les 54 heures d'orientation par an deviennent un temps indicatif ;
- la marge des classes de premières et terminales passe des 7 heures initialement prévues à 8 heures (de 10h30 à 12h00 en seconde) : globalement, dans un lycée cylindrique, elle s'accroît de 5,5 % (alors qu'elle devait initialement baisser de 2 %) ;
- la préparation au « grand oral » se fera simplement dans le cadre des 12 heures des deux spécialités de terminale après les épreuves de mai (ce qui évitera de refaire continuellement des emplois du temps comme certains partisans de la « modularisation » l'envisageaient).

L e SNPDEN, a ainsi été l'organisation qui a le plus fortement influé sur une évolution des textes sur la réforme du lycée général et technologique, en faisant valoir ses mandats sur l'autonomie et en défendant les intérêts concrets des personnels de direction.



Vie syndicale

L'AGENDA SOCIAL EST LANCÉ

Le 4 avril, le SNPDEN a participé avec Frédéric Marchand, nouveau secrétaire général de l'UNSA-Education à l'ouverture des discussions sur l'Agenda social lancé par le ministère.

Le ministère souhaite aborder des questions « transversales » telles que la GRH de proximité ou le rôle des EPLE comme échelon déconcentré, avec des consé-

quences en matière de logistique et de qualification.

Le calendrier des discussions devrait s'étendre sur 2018 et 2019. □

À cette occasion, le SNPDEN a fait mettre au menu des discussions des questions comme le recrutement, le classement, les indemnités ou les conditions du travail.

Retrouvez l'actualité du syndicat dans les LDD et dans les comptes rendus de réunions et groupes de travail, disponibles sur le site.